

FINANCES

EPRD Résidence Autonomie l'Orée du Bois : Modification de la provision pour la mise en oeuvre des Comptes Epargne Temps (CET)

1 DOCUMENT - Publié le 21 décembre 2023

NOM DU PARTICIPANT	N° de l'acte	Montant	PROVISION DÉFINIE
1. MARIY, Chantal		0	
2. MARIY, Chantal	20		
3. MARIY, Chantal	21		
4. MARIY, Chantal	22		
5. MARIY, Chantal	23		
6. MARIY, Chantal	24		
7. MARIY, Chantal	25		
8. MARIY, Chantal	26		
9. MARIY, Chantal	27		
10. MARIY, Chantal	28		
11. MARIY, Chantal	29		
12. MARIY, Chantal	30		
13. MARIY, Chantal	31		
14. MARIY, Chantal	32		
15. MARIY, Chantal	33		
16. MARIY, Chantal	34		
17. MARIY, Chantal	35		
18. MARIY, Chantal	36		
19. MARIY, Chantal	37		
20. MARIY, Chantal	38		
21. MARIY, Chantal	39		
22. MARIY, Chantal	40		
23. MARIY, Chantal	41		
24. MARIY, Chantal	42		
25. MARIY, Chantal	43		
26. MARIY, Chantal	44		
27. MARIY, Chantal	45		
28. MARIY, Chantal	46		
29. MARIY, Chantal	47		
30. MARIY, Chantal	48		
31. MARIY, Chantal	49		
32. MARIY, Chantal	50		

Actes administratifs en vigueur :
 MARIY, Chantal, Président du CIAS Grand Lac
 MARIY, Chantal, Vice-Président du CIAS Grand Lac

En date de l'adoption de cet acte, le montant de la provision pour la mise en oeuvre des CET est de 21 000,00 €.

Adopté le 22 décembre 2023
 Le Président
 MARIY, Chantal



2023-12-21_DELIB115.PDF

[TÉLÉCHARGER](#) | (PDF, 248,3 KO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.